
[Imprimer](#)

Grand Paris express : une consultation pour le génie civil de la ligne 17 nord

Image

La Société du Grand Paris cherche un prestataire pour réaliser des travaux de génie civil et d'aménagements de la section souterraine de Paris Charles-de-Gaulle de la ligne 17 nord du Grand Paris express.

Longue de 19,5 km, dont 5,5 km en aérien, la ligne 17 nord reliera la gare du Bourget RER à celle du Mesnil-Amelot en passant par Roissy. Elle traversera dix communes, desservira six gares et comportera un centre d'exploitation à Aulnay-sous-Bois. « Elle répond à un objectif d'amélioration de la desserte en transports en commun des grands bassins d'emplois et des équipements métropolitains, existants et en projet, du nord de la métropole », observe la Société du Grand Paris (SGP). Le tronçon reliant Le Bourget RER au parc des expositions de Villepinte doit être mis en service à l'horizon 2028 et le reste du tracé deux ans plus tard.

La consultation lancée par la SGP concerne des travaux de génie civil et d'aménagements de la section souterraine autour et sous l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle, y compris la gare aéroport Paris Charles-de-Gaulle Terminal 2, entre la tranchée ouverte de Tremblay-en-France (incluse) et la gare du Mesnil-Amelot (exclue). Le groupement retenu devra donc réaliser 6,2 km environ de tunnel, six ouvrages annexes et une gare souterraine avec des quais de 54 m de longueur utile.

La procédure inclut des travaux de génie civil (terrassment, tunnel, ouvrages annexes, tranchées, assainissement et autres travaux de génie civil), des travaux d'aménagements extérieurs (VRD et paysage) et d'aménagements de la gare et des ouvrages techniques (clos couvert des ouvrages en surface, second œuvre, finitions, équipements techniques notamment ascenseurs spécifiques de la gare CDG T2, courants forts (CFO), chauffage ventilation et climatisation (CVC), courants faibles (CFA), plomberie, monte-charges et ascenseurs).

[Consulter l'avis](#)